

# *République Française*

---

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL (Article L.121-8 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de VION se réunira, en séance ordinaire

***LUNDI 12 MARS 2018 à 20 h***

Fait à Vion, le 9 mars 2018

L'Adjointe,  
Brigitte TETU-EDIN



### **OBJET DE LA RÉUNION**

- *Vote des comptes de gestion 2017 assainissement et commune*
- *Vote des comptes administratifs 2017 assainissement et commune*
- *Subventions 2018*
- *Préparation des budgets 2018 assainissement et commune*
- *Approbation travaux génie civil téléphonique Impasse des Violettes*
- *Subvention au titre des amendes de police*
- *Subvention au titre de la DETR*
- *Compte Epargne temps*
- *Création d'un poste adjoint technique à temps non complet (16 h)*
- *Rétrocession du poste de refoulement Lotissement de la Verdrie dans le domaine communal*
- *Questions diverses*